Nations Unies A/HRC/FMI/2013/1

Assemblée générale

Distr. générale
1er octobre 2013
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme
Forum sur les questions relatives aux minorités
Sixième session
26 et 27 novembre 2013

Ordre du jour provisoire annoté

Note du secrétariat*

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Cadre juridique et notions essentielles.
3. Protection de l'existence des minorités religieuses et prévention de la violence contre ces minorités.
4. Promotion et protection de l'identité des minorités religieuses.
5. Promotion d'un dialogue, de consultations et d'échanges constructifs entre les religions.
6. Observations finales.

* Soumission tardive.

Merci de recycler

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Lieu de la session

1. Conformément aux résolutions 6/15 et 19/23 du Conseil des droits de l'homme, la sixième session du Forum sur les questions relatives aux minorités se tiendra les 26 et 27 novembre 2013, au Palais des Nations à Genève, salle XX.

2. Le Forum sera saisi, pour examen et adoption, de l'ordre du jour provisoire figurant dans le présent document. L'annexe I contient un programme de travail provisoire pour la session.

Séance d'ouverture

3. Le Président du Conseil des droits de l'homme ouvrira la session par une déclaration. Des déclarations seront ensuite prononcées par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, par le Président du Forum sur les questions relatives aux minorités et par l'Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités.

Documentation

4. On trouvera à l'annexe II la liste des documents établis pour la session. Les documents officiels de la session seront distribués selon les procédures normales et pourront en outre être consultés sur le site Web du Conseil des droits de l'homme (www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/Minority/Pages/Session6.aspx).

Délibérations

5. Les participants auront la possibilité de faire de brefs exposés ou des observations sur les projets de recommandations dont ils seront saisis. Les exposés faits au début de l'examen de chaque point à l'ordre du jour pour présenter les sujets de discussion seront suivis par un débat auquel tous les participants qui se seront préalablement inscrits sur une liste seront invités à prendre part.

2. Cadre juridique et notions essentielles

6. La présente session commencera par une présentation succincte des normes et principes relatifs aux droits des minorités religieuses applicables aux échelons international et régional du point de vue des droits des minorités, notamment la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques. Les discussions porteront sur les normes et principes applicables qui prévoient le droit à la liberté de religion ou de conviction. Elles porteront également sur les droits de l'homme des minorités religieuses, outre la liberté de religion ou de conviction. Les participants étudieront ensemble comment faire en sorte qu'il soit tenu compte des normes internationales relatives à la protection des droits des minorités religieuses dans les lois, politiques et pratiques nationales. L'importance d'un solide cadre constitutionnel et de l'adoption de lois contre la discrimination tenant compte des dispositions de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités sera soulignée, ainsi que l'importance de l'attention accordée par les institutions aux questions relatives aux minorités religieuses. Afin de définir le cadre du débat qui s'ensuivra, les participants étudieront la valeur ajoutée de l'approche centrée sur les droits des minorités et celle des initiatives relatives aux droits et à la sécurité des minorités qui ont été menées récemment au niveau mondial.

3. Protection de l'existence des minorités religieuses et prévention de la violence contre ces minorités

7. Les participants à la présente session s'efforceront d'identifier les mesures prises par les États et par d'autres acteurs pour prévenir les tensions et les actes d'agression et de violence contre les membres de minorités religieuses, leurs lieux de culte et de réunion et leurs institutions caritatives ou humanitaires. Le débat portera sur des questions telles que la formation des responsables de l'application des lois et du personnel de l'appareil judiciaire. Les participants au Forum débattront en outre des mesures efficaces à prendre pour mettre fin à la haine religieuse, en particulier lorsqu'elle constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence, et accorderont une attention particulière au rôle que jouent à cet égard les principaux acteurs, notamment les médias et les organes de surveillance des médias.

8. Tout en mettant l'accent sur la prévention des conflits, les participants au Forum examineront la condition des minorités religieuses pendant et après les conflits et le rôle de tous les acteurs concernés dans la protection de ces minorités et dans la manière dont il est rendu compte des violations des droits de ces minorités. La présente session portera sur le rôle positif que peuvent jouer les chefs religieux en luttant contre les violations des droits des minorités religieuses et, ainsi, empêcher la perpétration de nouvelles violences et favoriser la paix et la réconciliation.

4. Promotion et protection de l'identité des minorités religieuses

9. La présente session sera consacrée aux pratiques qui sont de nature à garantir efficacement la protection et la promotion de l'identité des minorités religieuses, pour permettre à ces minorités d'entretenir et d'enrichir librement leurs pratiques et traditions religieuses et culturelles. Les participants au débat se pencheront sur les moyens de protéger les minorités religieuses en promouvant et en protégeant leurs cultures et leurs langues, y compris en prenant des mesures dans le domaine de l'éducation pour encourager la connaissance de la culture et de la langue des minorités religieuses dans une société donnée. La présente session portera aussi sur les difficultés particulières auxquelles les femmes appartenant à des minorités religieuses peuvent être confrontées, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de leur communauté religieuse.

5. Promotion d'un dialogue, de consultations et d'échanges constructifs entre les religions

10. La présente session examinera le rôle que les principaux acteurs, dont les minorités religieuses, les chefs religieux et les responsables locaux, ainsi que les acteurs politiques, peuvent jouer dans la promotion et la protection des droits et de la sécurité de ces minorités et dans la promotion de relations faites de tolérance et d'harmonie entre les groupes religieux. Les participants étudieront également de quelle manière les femmes peuvent encourager la tolérance et le dialogue intercommunautaire et promouvoir les droits des minorités religieuses. Il sera aussi question du rôle des jeunes et des initiatives lancées par eux et de jeunes membres de minorités seront invités à décrire leurs expériences positives au niveau local.

11. Les participants à la session s'efforceront de repérer les mesures facilitant l'instauration de sociétés multiconfessionnelles tolérantes et ouvertes. Au titre de ce point de l'ordre du jour, ils définiront et examineront les exemples positifs de dialogue et d'échange entre groupes religieux et étudieront les moyens employés pour mettre en place des mécanismes, des institutions et des processus, dont le fonctionnement en pratique sera évalué. Les participants seront invités à présenter des exemples concrets de telles initiatives en décrivant leurs incidences positives et les problèmes qui continuent de se poser en matière de durabilité.

6. Observations finales

12. Le Président du Forum et l'Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités présenteront leurs observations finales aux participants et formuleront notamment des propositions pour la suite des travaux du Forum.

Annexes

Annexe I

Programme de travail

Mardi 26 novembre 2013	
10 heures-13 heures	*15 heures-18 heures*
Ouverture du Forum sur les questions relatives aux minorités • Allocutions de bienvenue et déclaration liminaire du Président du Conseil des droits de l'homme • Observations de l'Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités • Observations de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme • Observations du Président du Forum Cadre juridique et notions essentielles	Protection de l'existence des minorités religieuses et prévention de la violence contre ces minorités
Mercredi 27 novembre 2013	
10 heures-13 heures	*15 heures-18 heures*
Promotion et protection de l'identité des minorités religieuses	Promotion d'un dialogue, de consultations et d'échanges constructifs entre les religions Observations finales

Annexe II

Liste des documents sur les questions relatives aux minorités dont le Forum est saisi à sa sixième session

Cote	*Titre*
A/HRC/FMI/2013/1	Ordre du jour provisoire annoté
A/HRC/FMI/2013/2	Note de l'Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités, Rita Izsák, sur la nécessité de garantir les droits des minorités religieuses
A/HRC/FMI/2013/3	Projets de recommandations sur la nécessité de garantir les droits des minorités religieuses